



Paysage de la commune de Nexon

7 Prendre le chemin à droite qui redescend et rejoint les rives de l'étang de la Lande que vous longez. Arrivée à la base de loisirs : baignade l'été, pêche toute l'année, camping deux étoiles, location de chalets... rejoindre le parking.

8 Variante : au point 8 possibilité d'allonger votre parcours. Prendre le chemin à gauche qui devient goudronné, arrivé à la route (La croix Sainte-Valérie), l'emprunter à droite. Rejoindre le chemin en bordure de l'étang à droite puis à gauche pour rejoindre le point de départ.



Château de Nexon

Le Château de Nexon, propriété de la commune de Nexon depuis 1983, date des XVII et XIXème, abrite aujourd'hui la Mairie, le Pôle régional des Arts du Cirque et diverses autres associations.
Les grandes Ecuries, du XIXème, ont abrité un haras renommé de chevaux anglo-arabes sélectionnés pour les courses.
Le parc paysager de 40 ha, propice à la promenade, est aménagé en parcours d'orientation (trois niveaux).

En chemin :

- Etang de la Lande ;
- Le patrimoine rural du village de Valette ;
- Les murets de pierres sèches ;
- Petit patrimoine tels que clédier, bâti traditionnel ;
- A proximité : parc du château de Nexon, Pôle cirque de Nexon, jardin des sens.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme du Pays de Nexon
Contact : 05 55 58 28 44
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

Crédit photo : OT de Nexon



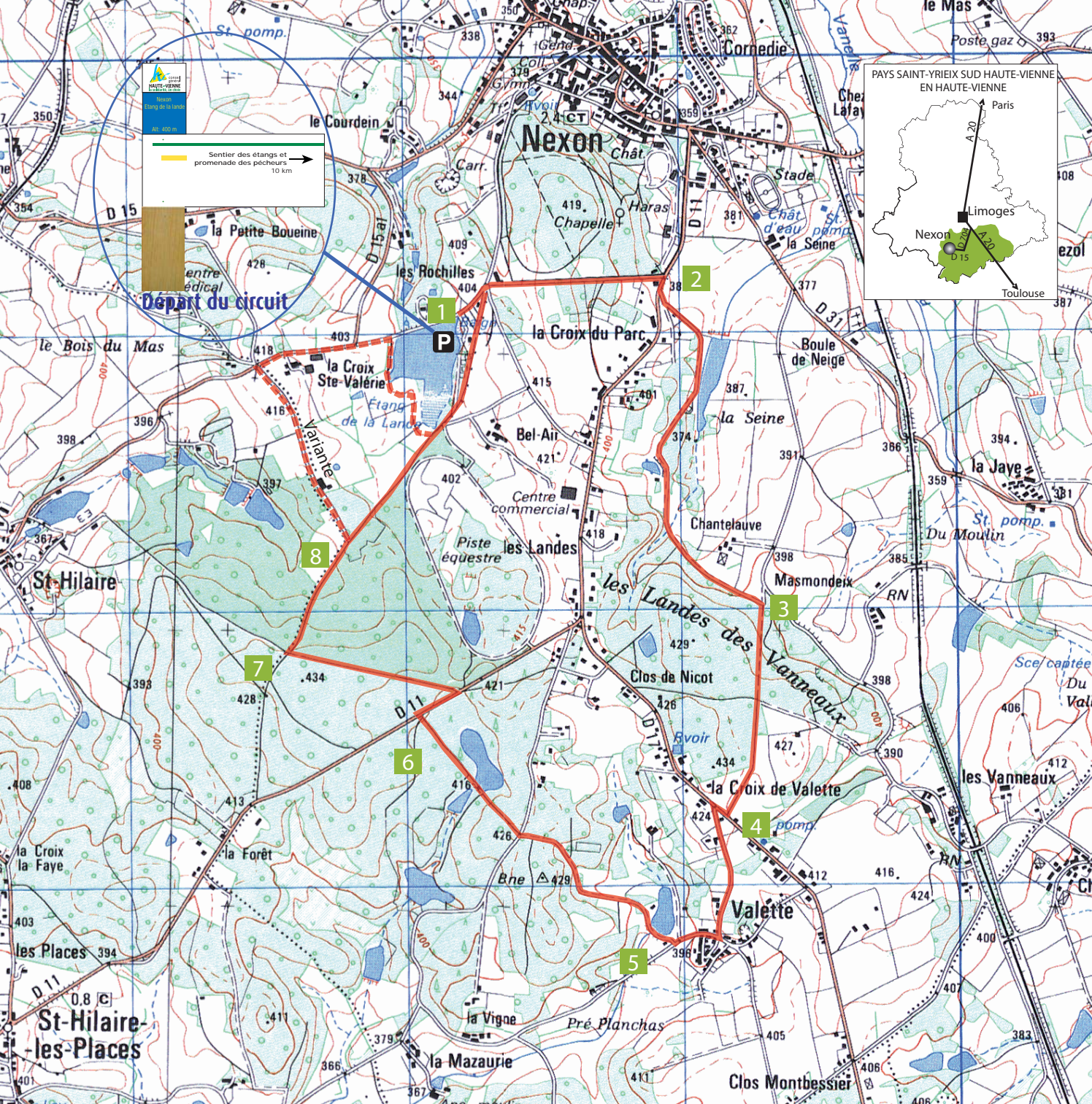
Ne pas jeter sur la voie publique

NEXON
Sentier des étangs et
promenade des pêcheurs
2h30 - 10 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS SAINT-YRIEIX-SUD HAUTE-VIENNE
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre la A 20 sortie 36 - Nexon puis D 704 direction Saint-Yrieix-la-Perche, et la D 15 Nexon à 2,5 km.

Départ : parking à l'étang de la Lande.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 30	10 km	jaune	facile	46 m





Les pratiques possibles



Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction



Itinéraire

- 1** En sortant du parking, prendre à droite et longer la route en direction de Nexon. Après l'entrée du camping, suivre le chemin qui longe le mur du parc du château.

Le mur du château ceinture en totalité la propriété du baron de Nexon, acquise par la commune de Nexon en 1983.
- 2** A l'intersection avec la RD 11, tourner à droite et emprunter la première petite route à gauche. Après la dernière maison, la route devient chemin et longe le deuxième étang de l'itinéraire. Suivre le chemin entre prés et bois: vue sur un troisième étang à droite.
- 3** A l'intersection de deux chemins, tourner à droite. Le chemin longe un taillis de châtaignier. Au carrefour des chemins, continuer toujours tout droit. Le chemin rejoint la D17 au lieu-dit "Landes des Vanneaux".
- 4** Tourner à droite et prendre la première route à gauche en direction de "Valette". A l'entrée du village le parcours continue à droite.

Le village de Valette présente un habitat rural représentatif des constructions traditionnelles et des murets de pierres sèches entourant les jardins et chemins.
- 5** A la sortie du village, prendre à droite et suivre le chemin qui passe sur la digue de l'étang. Le chemin monte à travers bois et prairies et atteint la route. La traverser et emprunter le sentier en face. Continuer tout droit et passer entre deux étangs (présence souvent remarquée du héron cendré). Le sentier rejoint la D11.
- 6** Prendre à droite sur 150 m puis tourner à gauche sur le chemin forestier. Passer sous le grand chêne et continuer jusqu'au carrefour des 4 chemins.